

Annexe 4.1.



PRESENTATION DU PROJET

Afin d'évaluer le projet et sa réponse aux objectifs, il doit être présenté en respectant le plan suivant et faire l'objet d'un descriptif précis et détaillé pour chacun des points :

1. **Présentation de l'entreprise**
2. **Présentation globale du projet**
3. **Réponse aux 5 axes d'analyse et de sélection**
 - **Caractère innovant du projet**
 - **Impact commercial, économique et financier**
 - Impact environnemental et énergétique, en particulier sur les 8 domaines suivants (en précisant si l'impact est négatif, nul, positif ou sans objet)
 - Utilisation avec ou sans production d'énergies renouvelables
 - Efficacité énergétique
 - Climat via les émissions de GES
 - Pollution de l'air
 - Qualité de l'eau
 - Consommation des ressources
 - Réduction des déchets
 - Impact sur la biodiversité
 - Impact social
 - Intégration du projet au sein du secteur ou de la filière concernée